

Jules César

LA GUERRE DES GAULES.....	3
LIVRE PREMIER.....	3
LIVRE DEUXIEME.....	84
LIVRE TROISIÈME.....	125
LIVRE QUATRIÈME.....	163
LIVRE CINQUIÈME.....	208
LIVRE SIXIÈME.....	282

LIVRE SEPTIÈME.....	337
LIVRE HUITIÈME.....	461

LA GUERRE DES GAULES

LIVRE PREMIER

58 av. J.-C.

L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte, et, dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Les plus braves de ces trois peuples sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la Province romaine et des raffinements de sa civilisation, parce que les marchands y vont très rarement, et, par conséquent, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, enfin parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent sur l'autre rive du Rhin, et avec qui ils sont continuellement en guerre. C'est pour la même raison que les Helvètes aussi surpassent en valeur guerrière les autres Gaulois : des combats presque quotidiens les

mettent aux prises avec les Germains, soit qu'ils leur interdisent l'accès de leur territoire, soit qu'ils les attaquent chez eux. La partie de la Gaule qu'occupent, comme nous l'avons dit, les Gaulois commence au Rhône, est bornée par la Garonne, l'Océan et la frontière de Belgique ; elle touche aussi au Rhin du côté des Séquanes et des Helvètes ; elle est orientée vers le nord. La Belgique commence où finit la Gaule ; elle va jusqu'au cours inférieur du Rhin ; elle regarde vers le nord et vers l'est. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et à la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne ; elle est tournée vers le nord-ouest.

Orgétorix était chez les Helvètes l'homme de beaucoup le plus noble et le plus riche. Sous le consulat de Marcus Messala et de Marcus Pison, séduit par le désir d'être roi, il forma une conspiration de la noblesse et persuada ses

concitoyens de sortir de leur pays avec toutes leurs ressources : « Rien n'était plus facile, puisque leur valeur les mettait au-dessus de tous, que de devenir les maîtres de la Gaule entière ». Il eut d'autant moins de peine à les convaincre que les Helvètes, en raison des conditions géographiques, sont de toutes parts enfermés : d'un côté par le Rhin, dont le cours très large et très profond sépare l'Helvétie de la Germanie, d'un autre par le Jura, chaîne très haute qui se dresse entre les Helvètes et les Séquanes, et du troisième par le lac Léman et le Rhône, qui sépare notre province de leur territoire. Cela restreignait le champ de leurs courses vagabondes et les gênait pour porter la guerre chez leurs voisins : situation fort pénible pour des hommes qui avaient la passion de la guerre. Ils estimaient d'ailleurs que l'étendue de leur territoire, qui avait deux cent quarante milles de long et cent quatre-vingts de large, n'était pas

en rapport avec leur nombre, ni avec leur gloire militaire et leur réputation de bravoure.

Sous l'influence de ces raisons, et entraînés par l'autorité d'Orgétorix, ils décidèrent de tout préparer pour leur départ : acheter bêtes de somme et chariots en aussi grand nombre que possible, ensemercer toutes les terres cultivables, afin de ne point manquer de blé pendant la route, assurer solidement des relations de paix et d'amitié avec les États voisins. A la réalisation de ce plan, deux ans, pensèrent-ils, suffiraient : une loi fixa le départ à la troisième année. Orgétorix fut choisi pour mener à bien l'entreprise : il se chargea personnellement des ambassades. Au cours de sa tournée, il persuade Casticos, fils de Catamantaloédis, Séquane, dont le père avait été longtemps roi dans son pays et avait reçu du Sénat romain le titre d'ami, de s'emparer du pouvoir qui avait auparavant appartenu à son père ; il

persuade également l'Héduen Dumnorix, frère de Diviciacos, qui occupait alors le premier rang dans son pays et était particulièrement aimé du peuple, de tenter la même entreprise, et il lui donne sa fille en mariage. Il leur démontre qu'il est tout à fait aisé de mener ces entreprises à bonne fin, pour la raison qu'il est lui-même sur le point d'obtenir le pouvoir suprême dans son pays : on ne peut douter que de tous les peuples de la Gaule le peuple helvète ne soit le plus puissant ; il se fait fort de leur donner le pouvoir en mettant à leur service ses ressources et son armée. Ce langage les séduit ; les trois hommes se lient par un serment, et se flattent que, devenus rois, la puissance de leurs trois peuples, qui sont les plus grands et les plus forts, leur permettra de s'emparer de la Gaule entière.

Une dénonciation fit connaître aux Helvètes cette intrigue. Selon l'usage du pays, Orgétorix dut

plaider sa cause chargé de chaînes. S'il était condamné, la peine qu'il devait subir était le supplice du feu. Au jour fixé pour son audition, Orgétorix amena devant le tribunal tous les siens, environ dix mille hommes, qu'il avait rassemblés de toutes parts, et il fit venir aussi tous ses clients et ses débiteurs, qui étaient en grand nombre : grâce à leur présence, il put se soustraire à l'obligation de parler. Cette conduite irrita ses concitoyens : ils voulurent obtenir satisfaction par la force, et les magistrats levèrent un grand nombre d'hommes dans la campagne ; sur ces entrefaites, Orgétorix mourut et l'on n'est pas sans soupçonner – c'est l'opinion des Helvètes – qu'il mit lui-même fin à ses jours.

Après sa mort, les Helvètes n'en persévèrent pas moins dans le dessein qu'ils avaient formé de quitter leur pays. Quand ils se croient prêts pour cette entreprise, ils mettent le feu à toutes leurs

villes – il y en avait une douzaine, – à leurs villages – environ quatre cents – et aux maisons isolées ; tout le blé qu'ils ne devaient pas emporter, ils le livrent aux flammes : ainsi, en s'interdisant l'espoir du retour, ils seraient mieux préparés à braver tous les hasards qui les attendaient ; chacun devait emporter de la farine pour trois mois. Ils persuadent les Rauraques, les Tulinges et les Latobices, qui étaient leurs voisins, de suivre la même conduite, de brûler leurs villes et leurs villages et de partir avec eux ; enfin les Boïens, qui, d'abord établis au-delà du Rhin, venaient de passer dans le Norique et de mettre le siège devant Noréia, deviennent leurs alliés et se joignent à eux.

Il y avait en tout deux routes qui leur permettaient de quitter leur pays. L'une traversait le territoire des Séquanes : étroite et malaisée, elle était resserrée entre le Jura et le Rhône, et les

chariots y passaient à peine un par un ; d'ailleurs, une très haute montagne la dominait, en sorte qu'une poignée d'hommes pouvait facilement l'interdire. L'autre route passait par notre province : elle était beaucoup plus praticable et plus aisée, parce que le territoire des Helvètes et celui des Allobroges, nouvellement soumis, sont séparés par le cours du Rhône, et que ce fleuve est guéable en plusieurs endroits. La dernière ville des Allobroges et la plus voisine de l'Helvétie est Genève. Un pont la joint à ce pays. Les Helvètes pensaient qu'ils obtiendraient des Allobroges le libre passage, parce que ce peuple ne leur paraissait pas encore bien disposé à l'égard de Rome ; en cas de refus, ils les contraindraient par la force. Une fois tous les préparatifs de départ achevés, on fixe le jour où ils doivent se rassembler tous sur les bords du Rhône. Ce jour

était le 5 des calendes d'avril, sous le consulat de Lucius Pison et d'Aulus Gabinius.

César, à la nouvelle qu'ils prétendaient faire route à travers notre province, se hâte de quitter Rome, gagne à marches forcées la Gaule transalpine et arrive devant Genève. Il ordonne de lever dans toute la province le plus de soldats possible (il y avait en tout dans la Gaule transalpine une légion) et fait couper le pont de Genève. Quand ils savent son arrivée, les Helvètes lui envoient une ambassade composée des plus grands personnages de l'État, et qui avait à sa tête Namméios et Verucloétios ; ils devaient lui tenir ce langage : « L'intention des Helvètes est de passer, sans causer aucun dégât, à travers la province, parce qu'ils n'ont pas d'autre chemin ; ils lui demandent de vouloir bien autoriser ce passage. » César, se souvenant que les Helvètes avaient tué le consul L. Cassius, battu et fait

passer sous le joug son armée, pensait qu'il ne devait pas y consentir : il estimait d'ailleurs que des hommes dont les dispositions d'esprit étaient hostiles, si on leur permettait de traverser la province, ne sauraient le faire sans violences ni dégâts. Néanmoins, voulant gagner du temps jusqu'à la concentration des troupes dont il avait ordonné la levée, il répondit aux envoyés qu'il se réservait quelque temps pour réfléchir : « S'ils avaient un désir à exprimer, qu'ils revinssent aux ides d'avril. »

En attendant, il employa la légion qu'il avait et lessoldats qui étaient venus de la province à construire, sur une longueur de dix-neuf milles, depuis le lac Léman, qui déverse ses eaux dans le Rhône, jusqu'au Jura, qui forme la frontière entre les Séquanes et les Helvètes, un mur haut de seize pieds et précédé d'un fossé. Ayant achevé cet ouvrage, il distribue des postes, établit des

redoutes, afin de pouvoir mieux leur interdire le passage s'ils veulent le tenter contre son gré. Quand on fut au jour convenu, et que les envoyés revinrent, il déclara que les traditions de la politique romaine et les précédents ne lui permettaient pas d'accorder à qui que ce fût le passage à travers la province ; s'ils voulaient passer de force, ils le voyaient prêt à s'y opposer. Les Helvètes, déçus de leur espérance, essayèrent, soit à l'aide de bateaux liés ensemble et de radeaux qu'ils construisirent en grand nombre, soit à gué, aux endroits où le Rhône avait le moins de profondeur, de forcer le passage du fleuve, quelquefois de jour, plus souvent de nuit ; mais ils se heurtèrent aux ouvrages de défense, furent repoussés par les attaques et les tirs de nos soldats, et finirent par renoncer à leur entreprise. Il ne leur restait plus qu'une route, celle qui traversait le territoire des Séquanés ; ils ne

pouvaient, à cause des défilés, s'y engager sans le consentement de ce peuple. Ne pouvant le persuader à eux seuls, ils envoient une ambassade à l'Héduen Dumnorix, afin que par son intercession il leur obtienne le passage. Dumnorix, qui était populaire et généreux, disposait de la plus forte influence auprès des Séquanés ; c'était en même temps un ami des Helvètes, parce qu'il s'était marié dans leur pays, ayant épousé la fille d'Orgétorix ; son désir de régner le poussait à favoriser les changements politiques, et il voulait s'attacher le plus de nations possible en leur rendant des services. Aussi prend-il l'affaire en main : il obtient des Séquanés qu'ils laissent passer les Helvètes sur leur territoire, et amène les deux peuples à échanger des otages, les Séquanés s'engageant à ne pas s'opposer au passage des Helvètes, ceux-ci garantissant que leur passage s'effectuera sans dommages ni violences.

On rapporte à César que les Helvètes se proposent de gagner, par les territoires des Séquanes et des Héduens, celui des Santons, qui n'est pas loin de la cité des Tolosates, laquelle fait partie de la province romaine. Il se rend compte que si les choses se passent ainsi, ce sera un grand danger pour la province que d'avoir, sur la frontière d'un pays sans défenses naturelles et très riche en blé, un peuple belliqueux, hostile aux Romains. Aussi, confiant à son légat Titus Labiénus le commandement de la ligne fortifiée qu'il avait établie, il gagne l'Italie par grandes étapes ; il y lève deux légions, en met en campagne trois autres qui prenaient leurs quartiers d'hiver autour d'Aquilée, et avec ses cinq légions il se dirige vers la Gaule ultérieure, en prenant au plus court, à travers les Alpes. Là, les Centrons, les Graiocèles, les Caturiges, qui avaient occupé les positions dominantes, essayent d'interdire le

passage à son armée. Parti d'Océlum, qui est la dernière ville de la Gaule citérieure, il parvient en sept jours, après plusieurs combats victorieux, chez les Voconces, en Gaule ultérieure ; de là il conduit ses troupes chez les Allobroges, et des Allobroges chez les Ségusiaves. C'est le premier peuple qu'on rencontre hors de la province au-delà du Rhône.

Les Helvètes avaient déjà franchi les défilés et traversé le pays des Séquanes ; ils étaient parvenus chez les Héduens, et ravageaient leurs terres. Ceux-ci, ne pouvant se défendre ni protéger leurs biens, envoient une ambassade à César pour lui demander secours : « Ils s'étaient, de tout temps, assez bien conduits envers le peuple romain pour ne pas mériter que presque sous les yeux de notre armée leurs champs fussent dévastés, leurs enfants emmenés en esclavage, leurs villes prises d'assaut. En même temps les

Ambarres, peuple ami des Héduens et de même souche, font savoir à César que leurs campagnes ont été ravagées, et qu'ils ont de la peine à défendre leurs villes des agressions de l'ennemi. Enfin des Allobroges qui avaient sur la rive droite du Rhône des villages et des propriétés cherchent un refuge auprès de César et lui exposent que, sauf le sol même, il ne leur reste plus rien. Ces faits décident César il n'attendra pas que les Helvètes soient arrivés en Saintonge après avoir consommé la ruine de nos alliés.

Il y a une rivière, la Saône, qui va se jeter dans le Rhône en passant par les territoires des Héduens et des Séquanes ; son cours est d'une incroyable lenteur, au point que l'œil ne peut juger du sens du courant. Les Helvètes étaient en train de la franchir à l'aide de radeaux et de barques assemblés. Quand César sut par ses éclaireurs que déjà les trois quarts de leurs troupes avaient

franchi la rivière et qu'il ne restait plus sur la rive gauche que le quart environ de l'armée, il partit de son camp pendant la troisième veille avec trois légions et rejoignit ceux qui n'avaient pas encore passé. Ils étaient embarrassés de leurs bagages et ne s'attendaient pas à une attaque. César tailla en pièce la plus grande partie ; le reste chercha son salut dans la fuite et se cacha dans les forêts voisines. Ces hommes étaient ceux du canton des Tigurins : l'ensemble du peuple helvète se divise, en effet, en quatre cantons. Ces Tigurins, ayant quitté seuls leur pays au temps de nos pères, avaient tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug. Ainsi, soit effet du hasard, soit dessein des dieux immortels, la partie de la nation helvète qui avait infligé aux Romains un grand désastre fut la première à être punie. En cette occasion, César ne vengea pas seulement son pays, mais aussi sa famille : L. Pison, aïeul de son beau-

père L. Pison, et lieutenant de Cassius, avait été tué par les Tigurins dans le même combat où Cassius avait péri.

Après avoir livré cette bataille, César, afin de pouvoir poursuivre le reste de l'armée helvète, fait jeter un pont sur la Saône et par ce moyen porte son armée sur l'autre rive. Sa soudaine approche surprend les Helvètes, et ils s'effraient de voir qu'un jour lui a suffi pour franchir la rivière, quand ils ont eu beaucoup de peine à le faire en vingt. Ils lui envoient une ambassade : le chef en était Divico, qui avait commandé aux Helvètes dans la guerre contre Cassius. Il tint à César ce langage « Si le peuple Romain faisait la paix avec les Helvètes, ceux-ci iraient où César voudrait, et s'établiraient à l'endroit de son choix ; mais s'il persistait à les traiter en ennemis, il ne devait pas oublier que les Romains avaient éprouvé autrefois quelque désagrément, et qu'un long passé

consacrait la vertu guerrière des Helvètes. Il s'était jeté à l'improviste sur les troupes d'un canton, alors que ceux qui avaient passé la rivière ne pouvaient porter secours à leurs frères ; il ne devait pas pour cela trop présumer de sa valeur ni mépriser ses adversaires. Ils avaient appris de leurs aïeux à préférer aux entreprises de ruse et de fourberie la lutte ouverte où le plus courageux triomphe. Qu'il prît donc garde les lieux où ils s'étaient arrêtés pourraient bien emprunter un nom nouveau à une défaite romaine et à la destruction de son armée, ou en transmettre le souvenir. »

César répondit en ces termes : « Il hésitait d'autantmoins sur le parti à prendre que les faits rappelés par les ambassadeurs helvètes étaient présents à sa mémoire, et il avait d'autant plus de peine à en supporter l'idée que le peuple Romain était moins responsable de ce qui s'était passé. Si,

en effet, il avait eu conscience d'avoir causé quelque tort, il ne lui eût pas été difficile de prendre ses précautions ; mais ce qui l'avait trompé, c'est qu'il ne voyait rien dans sa conduite qui lui donnât sujet de craindre, et qu'il ne pensait pas qu'il dût craindre sans motif. Et à supposer qu'il consentît à oublier l'ancien affront, leurs nouvelles insultes tentative pour passer de force à travers la province dont on leur refusait l'accès, violences contre les Héduens, les Ambarres, les Allobroges, pouvait-il les oublier ? Quant à l'insolent orgueil que leur inspirait leur victoire, et à leur étonnement d'être restés si longtemps impunis, la résolution de César s'en fortifiait. Car les dieux immortels, pour faire sentir plus durement les revers de la fortune aux hommes dont ils veulent punir les crimes, aiment à leur accorder des moments de chance et un certain délai d'impunité. Telle est la situation ; pourtant,

s'ils lui donnent des otages qui lui soient une garantie de l'exécution de leurs promesses, et si les Héduens reçoivent satisfaction pour les torts qu'eux et leurs alliés ont subis, si les Allobroges obtiennent également réparation, il est prêt à faire la paix. » Divico répondit que « les Helvètes tenaient de leurs ancêtres un principe : ils recevaient des otages, ils n'en donnaient point ; le peuple Romain pouvait en porter témoignage. » Sur cette réponse, il partit.

Le lendemain, les Helvètes lèvent le camp. César fait de même, et il envoie en avant toute sa cavalerie, environ quatre mille hommes qu'il avait levés dans l'ensemble de la province et chez les Héduens et leurs alliés ; elle devait se rendre compte de la direction prise par l'ennemi. Ayant poursuivi avec trop d'ardeur l'arrière-garde des Helvètes, elle a un engagement avec leur cavalerie sur un terrain qu'elle n'a pas choisi, et perd

quelques hommes. Ce combat exalta l'orgueil de nos adversaires, qui avaient avec cinq cents cavaliers repoussé une cavalerie si nombreuse : ils commencèrent à se montrer plus audacieux, faisant face quelquefois et nous harcelant de combats d'arrière-garde. César retenait ses soldats, et se contentait pour le moment d'empêcher l'ennemi de voler, d'enlever le fourrage et de détruire. On marcha ainsi près de quinze jours, sans qu'il y eût jamais entre l'arrière-garde ennemie et notre avant-garde plus de cinq ou six mille pas.

Cependant César réclamait chaque jour aux Héduens le blé qu'ils lui avaient officiellement promis. Car, à cause du froid – la Gaule, comme on l'a dit précédemment, est un pays septentrional –, non seulement les moissons n'étaient pas mûres, mais le fourrage aussi manquait ; quant au blé qu'il avait fait transporter par eau en

remontant la Saône, il ne pouvait guère en user, parce que les Helvètes s'étaient écartés de la rivière et qu'il ne voulait pas les perdre de vue. Les Héduens différaient leur livraison de jour en jour : « On rassemblait les grains, disaient-ils, ils étaient en route, ils arrivaient. » Quand César vit qu'on l'amusait, et que le jour était proche où il faudrait distribuer aux soldats leur ration mensuelle, il convoque les chefs héduens qui étaient en grand nombre dans son camp ; parmi eux se trouvaient Diviciaros et Liscos ; ce dernier était le magistrat suprême, que les Héduens appellent vergobret ; il est nommé pour un an, et a droit de vie et de mort sur ses concitoyens ; César se plaint vivement que, dans l'impassibilité d'acheter du blé ou de s'en procurer dans la campagne, quand les circonstances sont si critiques, l'ennemi si proche, il ne trouve pas d'aide auprès d'eux, et cela, quand c'est en grande partie pour répondre à leurs

prières qu'il a entrepris la guerre ; plus vivement encore il leur reproche d'avoir trahi sa confiance.

Ces paroles de César décident Liscos à dire enfin ce que jusqu'alors il avait tu : « Il y a un certain nombre de personnages qui ont une influence prépondérante sur le peuple, et qui, simples particuliers, sont plus puissants que les magistrats eux-mêmes. Ce sont ceux-là qui, par leurs excitations criminelles, détournent la masse des Héduens d'apporter le blé qu'ils doivent : ils leur disent qu'il vaut mieux, s'ils ne peuvent plus désormais prétendre au premier rang dans la Gaule, obéir à des Gaulois qu'aux Romains ; ils se déclarent certains que, si les Romains triomphent des Helvètes, ils raviront la liberté aux Héduens en même temps qu'au reste de la Gaule. Ce sont ces mêmes personnages qui instruisent l'ennemi de nos plans et de ce qui se passe dans l'armée ; il est impuissant à les contenir. Bien plus : s'il a

attendu d'y être forcé pour révéler à César une situation aussi grave, c'est qu'il se rend compte du danger qu'il court ; voilà pourquoi, aussi longtemps qu'il l'a pu, il a gardé le silence. »

César sentait bien que ces paroles de Liscos visaient Dumnorix, frère de Diviciaros ; mais, ne voulant pas que l'affaire soit discutée en présence de plusieurs personnes, il congédie promptement l'assemblée, et ne retient que Liscos. Seul à seul, il l'interroge sur ce qu'il avait dit dans le conseil. Celui-ci parle avec plus de liberté et d'audace. César interroge en secret d'autres personnages ; il constate que Liscos a dit vrai. « C'était bien Dumnorix : l'homme était plein d'audace, sa libéralité l'avait mis en faveur auprès du peuple, et il voulait un bouleversement politique. Depuis de longues années il avait à vil prix la ferme des douanes et de tous les autres impôts des Héduens, parce que, lorsqu'il enchérissait, personne n'osait

enchérir contre lui. Cela lui avait permis d'amasser, tout en enrichissant sa maison, de quoi pourvoir abondamment à ses largesses ; il entretenait régulièrement, à ses frais, une nombreuse cavalerie qui lui servait de garde du corps, et son influence ne se limitait pas à son pays, mais s'étendait largement sur les nations voisines. Il avait même, pour développer cette influence, marié sa mère, chez les Bituriges, à un personnage de haute noblesse et de grand pouvoir ; lui-même avait épousé une Helvète ; sa sœur du côté maternel et des parentes avaient été mariées par ses soins dans d'autres cités. Il aimait et favorisait les Helvètes à cause de cette union ; en outre, il nourrissait une haine personnelle contre César et les Romains, parce que leur arrivée avait diminué son pouvoir et rendu à son frère Diviciacos crédit et honneurs d'autrefois. Un malheur des Romains porterait au plus haut ses

espérances de devenir roi grâce aux Helvètes ; la domination romaine lui ferait perdre l'espoir non seulement de régner, mais même de conserver son crédit. » L'enquête de César lui apprit encore que, dans le combat de cavalerie défavorable à nos armées qui avait eu lieu quelques jours auparavant, Dumnorix et ses cavaliers avaient été les premiers à tourner bride (la cavalerie auxiliaire que les Héduens avaient fournie à César était, en effet, commandée par Dumnorix) ; c'était leur fuite qui avait jeté la panique dans le reste de la troupe.

Aux soupçons que faisaient maître ces renseignements se joignaient d'absolues certitudes : il avait fait passer les Helvètes à travers le pays des Séquanes ; il s'était occupé de faire échanger des otages entre les deux peuples ; il avait agi en tout cela non seulement sans l'ordre de César ni de ses concitoyens, mais encore à leur

insu ; il était dénoncé par le premier magistrat des Héduens. César pensait qu'il y avait là motif suffisant pour sévir lui-même ou inviter sa cité à le punir. A ces raisons, une seule s'opposait : il avait pu apprécier chez Diviciacos, frère du traître, un entier dévouement au peuple romain, un très grand attachement à sa personne, les plus remarquables qualités de fidélité, de droiture, de modération ; et il craignait de lui porter un coup cruel en envoyant son frère au supplice. Aussi, avant de rien tenter, il fait appeler Diviciacos, et, écartant ses interprètes ordinaires, il a recours, pour s'entretenir avec lui, à Caius Valérius Troucillus, grand personnage de la Gaule romaine, qui était son ami et en qui il avait la plus entière confiance. Il lui rappelle ce qu'on a dit de Dumnorix en sa présence, dans le conseil, et lui fait connaître les renseignements qu'il a obtenus dans des entretiens particuliers ; il le prie

instamment de ne pas s'offenser s'il statue lui-même sur le coupable après information régulière ou s'il invite sa cité à le juger.

Diviciacos, tout en larmes, entoure César de ses bras et le conjure de ne pas prendre contre son frère des mesures trop rigoureuses. Il savait qu'on avait dit vrai, et personne n'en souffrait plus que lui : car alors qu'il jouissait dans son pays et dans le reste de la Gaule d'une très grande influence et que son frère, à cause de son jeune âge, n'en possédait aucune, il l'avait aidé à s'élever ; et la fortune et la puissance ainsi acquises, il s'en servait non seulement à affaiblir son crédit, mais même à préparer sa perte. Pourtant, c'était son frère, et d'autre part l'opinion publique ne pouvait le laisser indifférent. Si César le traitait avec rigueur quand lui, Diviciacos, occupait un si haut rang dans son amitié, personne ne penserait que c'eût été contre son gré : et dès lors tous les

Gaulois lui deviendraient hostiles. Il parlait avec abondance et versait des larmes. César prend sa main, le rassure, lui demande de mettre fin à ses instances ; il lui déclare qu'il estime assez haut son amitié pour sacrifier à son désir et à ses prières le tort fait aux Romains et l'indignation qu'il éprouve. Il fait venir Dumnorix et, en présence de son frère, lui dit ce qu'il lui reproche ; il lui expose ce qu'il sait, et les griefs de ses compatriotes ; il l'avertit d'avoir à éviter, pour l'avenir, tout soupçon ; il lui pardonne le passé en faveur de son frère Diviciacos ; il lui donne des gardes, afin de savoir ce qu'il fait et avec qui il s'entretient.

Le même jour, ayant appris par ses éclaireurs quel'ennemi s'était arrêté au pied d'une montagne à huit milles de son camp, César envoya une reconnaissance pour savoir ce qu'était cette montagne et quel accès offrait son pourtour. On lui rapporta qu'elle était d'accès facile. Il ordonne

à Titus Labiénus, légat propréteur, d'aller, au cours de la troisième veille, occuper la crête de la montagne avec deux légions, en se faisant guider par ceux qui avaient reconnu la route ; il lui fait connaître son plan. De son côté, pendant la quatrième veille, il marche à l'ennemi, par le même chemin que celui-ci avait pris, et détache en avant toute sa cavalerie. Elle était précédée par des éclaireurs sous les ordres de Publius Considius, qui passait pour un soldat très expérimenté et avait servi dans l'armée de Lucius Sulla, puis dans celle de Marcus Crassus.

Au point du jour, comme Labiénus occupait le sommet de la montagne, que lui-même n'était plus qu'à quinze cents pas du camp ennemi, et que – il le sut plus tard par des prisonniers – on ne s'était aperçu ni de son approche, ni de celle de Labiénus, Considius accourt vers lui à bride abattue : « La montagne, dit-il, que Labiénus avait

ordre d'occuper, ce sont les ennemis qui la tiennent : il a reconnu les Gaulois à leurs armes et à leurs insignes. »

César ramène ses troupes sur une colline voisine et les range en bataille. Il avait recommandé à Labiénus de n'engager le combat qu'après avoir vu ses troupes près du camp ennemi, car il voulait que l'attaque se produisît simultanément de tous côtés : aussi le légat, après avoir pris position sur la montagne, attendait-il les nôtres et s'abstenait-il d'attaquer. Ce ne fut que fort avant dans la journée que César apprit par ses éclaireurs la vérité : c'étaient les siens qui occupaient la montagne, les Helvètes avaient levé le camp, Considius, égaré par la peur, lui avait dit avoir vu ce qu'il n'avait pas vu. Ce jour même César suit les ennemis à la distance ordinaire et établit son camp à trois mille pas du leur.

Le lendemain, comme deux jours en tout et surtout le séparaient du moment où il faudrait distribuer du blé aux troupes, et comme d'autre part Bibracte, de beaucoup la plus grande et la plus riche ville des Héduens, n'était pas à plus de dix-huit milles, il pensa qu'il fallait s'occuper de l'approvisionnement, et, laissant les Helvètes, il se dirigea vers Bibracte. Des esclaves de Lucius Emilius, décurion de la cavalerie gauloise, s'enfuirent et apprennent la chose à l'ennemi. Les Helvètes crurent-ils que les Romains rompaient le contact sous le coup de la terreur, pensée d'autant plus naturelle que la veille, maîtres des hauteurs, nous n'avions pas attaqué ? ou bien se firent-ils forts de nous couper les vivres ? toujours est-il que, modifiant leurs plans et faisant demitour, ils se mirent à suivre et à harceler notre arrièregarde. Quand il s'aperçut de cette manœuvre, César semit en devoir de ramener ses troupes sur une

colline voisine et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur, ses quatre légions de vétérans ; au-dessus de lui, sur la crête, il fit disposer les deux légions qu'il avait levées en dernier lieu dans la Gaule, et toutes les troupes auxiliaires ; la colline entière était ainsi couverte de soldats ; il ordonna qu'en même temps les sacs fussent réunis en un seul point et que les troupes qui occupaient la position la plus haute s'employassent à le fortifier. Les Helvètes, qui suivaient avec tout leurs chariots, les rassemblèrent sur un même point ; et les combattants, après avoir rejeté notre cavalerie en lui opposant un front très compact, formèrent la phalange et montèrent à l'attaque de notre première ligne.

César fit éloigner et mettre hors de vue son cheval d'abord, puis ceux de tous les officiers, afin

que le péril fût égal pour tous et que personne ne pût espérer s'enfuir ; alors il harangua ses troupes et engagea le combat. Nos soldats, lançant le javelot de haut en bas, réussirent aisément à briser la phalange des ennemis. Quand elle fut disloquée, ils tirèrent l'épée et chargèrent. Les Gaulois éprouvaient un grave embarras du fait que souvent un seul coup de javelot avait percé et fixé l'un à l'autre plusieurs de leurs boucliers ; comme le fer s'était tordu, ils ne pouvaient l'arracher, et, n'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre : aussi plusieurs, après avoir longtemps secoué le bras, préférèrent-ils laisser tomber les boucliers et combattre à découvert. Enfin, épuisés par leurs blessures, ils commencèrent à reculer et à se replier vers une montagne qui était à environ un mille de là. Ils l'occupèrent, et les nôtres s'avançaient pour les en déloger quand les Boïens et les Tulinges, qui, au

nombre d'environ quinze mille, fermaient la marche et protégeaient les derniers éléments de la colonne, soudain attaquèrent notre flanc droit et cherchèrent à nous envelopper ; ce que voyant, les Helvètes qui s'étaient réfugiés sur la hauteur redevinrent agressifs et engagèrent à nouveau le combat. Les Romains firent une conversion et attaquèrent sur deux fronts la première et la deuxième lignes résisteraient à ceux qui avaient été battus et forcés à la retraite, tandis que la troisième soutiendrait le choc des troupes fraîches.

Cette double bataille fut longue et acharnée. Quand il ne leur fut plus possible de supporter nos assauts, ils se replièrent, les uns sur la hauteur, comme ils l'avaient fait une première fois, les autres auprès de leurs bagages et de leurs chariots. Pendant toute cette action, qui dura de la septième heure du jour jusqu'au soir, personne ne

put voir un ennemi tourner le dos. On se battit encore autour des bagages fort avant dans la nuit les Barbares avaient en effet formé une barricade de chariots et, dominant les nôtres, ils les accablaient de traits à mesure qu'ils approchaient ; plusieurs aussi lançaient par-dessous, entre les chariots et entre les roues, des piques et des javelots qui blessaient nos soldats. Après un long combat, nous nous rendîmes maîtres des bagages et du camp. La fille d'Orgétorix et un de ses fils furent faits prisonniers. Cent trente mille hommes environ s'échappèrent, et durant cette nuit-là ils marchèrent sans arrêt ; le quatrième jour, sans jamais avoir fait halte un moment la nuit, ils arrivèrent chez les Lingons ; nos troupes n'avaient pu les suivre, ayant été retenues trois jours par les soins à donner aux blessés et par l'ensevelissement des morts. César envoya aux

Lingons une lettre et des messagers pour les inviter à ne fournir aux Helvètes ni ravitaillement, ni aide d'aucune sorte ; sinon, il les traiterait comme eux. Et lui-même, au bout de trois jours, se mit à les suivre avec toute son armée.

Les Helvètes, privés de tout, furent réduits à lui envoyer des députés pour traiter de leur reddition. Ceux-ci le rencontrèrent tandis qu'il était en marche ; ils se jetèrent à ses pieds et, suppliant, versant des larmes, lui demandèrent la paix ; il ordonna que les Helvètes attendissent sans bouger de place son arrivée : ils obéirent. Quand César les eut rejoints, il exigea la remise d'otages, la livraison des armes et celle des esclaves qui s'étaient enfuis auprès d'eux. Dès le lendemain, on recherche, on rassemble ce qui doit être livré ; cependant, six mille hommes du pagus Verbigénus, soit qu'ils craignissent d'être envoyés au supplice une fois leurs armes livrées, soit qu'ils

eussent l'espoir que leur fuite, tandis qu'un si grand nombre d'hommes faisaient leur soumission, passerait sur le moment inaperçue, ou même resterait toujours ignorée, sortirent du camp des Helvètes aux premières heures de la nuit et partirent vers le Rhin et la Germanie.

Quand César apprit la chose, il enjoignit aux peuples dont ils avaient traversé les territoires de les rechercher et de les lui ramener, s'ils voulaient être justifiés à ses yeux ; on les ramena et il les traita comme des ennemis ; tous les autres, une fois qu'ils eurent livré otages, armes et déserteurs, virent leur soumission acceptée. Helvètes, Tulinges et Latobices reçurent l'ordre de regagner le pays d'où ils étaient partis ; comme ils avaient détruit toutes leurs récoltes, et qu'il ne leur restait rien pour se nourrir, César donna ordre aux Allobroges de leur fournir du blé ; à eux, il enjoignit de reconstruire les villes et les villages

qu'ils avaient incendiés. Ce qui surtout lui dicta ces mesures, ce fut le désir de ne pas laisser désert le pays que les Helvètes avaient abandonné, car la bonne qualité des terres lui faisait craindre que les Germains qui habitent sur l'autre rive du Rhin ne quittassent leur pays pour s'établir dans celui des Helvètes, et ne devinssent ainsi voisins de la province et des Allobroges. Quant aux Boïens, les Héduens demandèrent, parce qu'ils étaient connus comme un peuple d'une particulière bravoure, à les installer chez eux ; César y consentit ; ils leur donnèrent des terres, et par la suite les admirent à jouir des droits et des libertés dont ils jouissaient eux-mêmes.

On trouva dans le camp des Helvètes des tablettes écrites en caractères grecs ; elles furent apportées à César. Elles contenaient la liste nominative des émigrants en état de porter les armes, et aussi une liste particulière des enfants,

des vieillards et des femmes. Le total général était de 263000 Helvètes, 36000 Tulinges, 14000 Latobices, 23000 Rauraques, 32000 Boïens ; ceux qui parmi eux pouvaient porter les armes étaient environ 92000. En tout, c'était une population de 368000 âmes.

Ceux qui retournèrent chez eux furent recensés, suivant un ordre de César on trouva le chiffre de 110000.

Une fois achevée la guerre contre les Helvètes, des députés de presque toute la Gaule, qui étaient les chefs dans leur cité, vinrent féliciter César. Ils comprenaient, dirent-ils, que si par cette guerre, il avait vengé d'anciens outrages des Helvètes au peuple romain, toutefois les événements qui venaient de se produire n'étaient pas moins avantageux pour le pays gaulois que pour Rome car les Helvètes, en pleine prospérité, n'avaient abandonné leurs demeures que dans l'intention de

faire la guerre à la Gaule entière, d'en devenir les maîtres, de choisir pour s'y fixer, parmi tant de régions, celle qu'ils jugeraient la plus favorable et la plus fertile, et de faire payer tribut aux autres nations. Ils exprimèrent leur désir de fixer un jour pour une assemblée générale de la Gaule et d'avoir pour cela la permission de César : ils avaient certaines choses à lui demander après s'être mis d'accord entre eux. César donna son assentiment ; ils fixèrent le jour de la réunion, et chacun s'engagea par serment à ne révéler à personne ce qui s'y dirait, sauf mandat formel de l'assemblée.

Quand celle-ci se fut séparée, les mêmes chefs denations qui avaient une première fois parlé à César revinrent le trouver et sollicitèrent la faveur de l'entretenir sans témoins et dans un lieu secret d'une question qui intéressait leur salut et celui du pays tout entier. César y consentit ; alors ils se jetèrent tous à ses pieds en pleurant : « Leur désir,

dirent-ils, de ne pas voir ébruiter leurs déclarations était aussi vif et aussi anxieux que celui d'obtenir ce qu'ils voulaient ; car, si leurs paroles étaient connues, ils se savaient voués aux pires supplices. » L'Héduen Diviciacos parla en leur nom : « L'ensemble de la Gaule était divisé en deux factions : l'une avait à sa tête les Héduens, l'autre les Arvernes. Depuis de longues années, ils luttaient âprement pour l'hégémonie, et il s'était produit ceci, que les Arvernes et les Séquanes avaient pris des Germains à leur solde. Un premier groupe d'environ quinze mille hommes avait d'abord passé le Rhin ; puis, ces rudes barbares prenant goût au pays, aux douceurs de sa civilisation, à sa richesse, il en vint un plus grand nombre ; ils étaient à présent aux environs de cent vingt mille. Les Héduens et leurs clients s'étaient plus d'une fois mesurés avec eux ; ils avaient été battus, subissant un grand désastre, où ils avaient

perdu toute leur noblesse, tout leur sénat, toute leur cavalerie. Épuisés par ces combats, abattus par le malheur, eux qui auparavant avaient été, grâce à leur courage et aux liens d'hospitalité et d'amitié qui les unissaient aux Romains, si puissants en Gaule, ils avaient été réduits à donner comme otages aux Séquanes leurs premiers citoyens, et à jurer, au nom de la cité, qu'ils ne les redemanderaient pas, qu'ils n'imploreraient pas le secours de Rome, qu'ils ne chercheraient jamais à se soustraire à l'absolue domination des Séquanes. Il était le seul de toute la nation héduenne qui ne se fût pas plié à prêter serment et à livrer ses enfants comme otages. Il avait dû, pour cette raison, s'enfuir de son pays, et il était allé à Rome demander du secours au Sénat, étant le seul qui ne fût lié ni par un serment, ni par des otages. Mais les Séquanes avaient eu plus de malheur dans leur victoire que les Héduens

dans leur défaite, car Arioviste, roi des Germains, s'était établi dans leur pays et s'était emparé d'un tiers de leurs terres, qui sont les meilleures de toute la Gaule ; et à présent il leur intimait l'ordre d'en évacuer un autre tiers, pour la raison que peu de mois auparavant vingt-quatre mille Harudes étaient venus le trouver, et qu'il fallait leur faire une place et les établir. Sous peu d'années, tous les Gaulois seraient chassés de Gaule et tous les Germains passeraient le Rhin car le sol de la Gaule et celui de la Germanie n'étaient pas à comparer, non plus que la façon dont on vivait dans l'un et l'autre pays. Et Arioviste, depuis qu'il a remporté une victoire sur les armées gauloises, – la victoire d'Admagétobrige – se conduit en tyran orgueilleux et cruel, exige comme otages les enfants des plus grandes familles et les livre, pour faire des exemples, aux pires tortures, si on n'obéit pas au premier signe ou si seulement son désir est

contrarié. C'est un homme grossier, irascible, capricieux ; il est impossible de souffrir plus longtemps sa tyrannie. A moins qu'ils ne trouvent une aide auprès de César et du peuple romain, tous les Gaulois seront dans la nécessité de faire ce qu'ont fait les Helvètes, d'émigrer, de chercher d'autres toits, d'autres terres, loin des Germains, de tenter enfin la fortune, quelle qu'elle puisse être. Si ces propos sont rapportés à Arioviste, point de doute il fera subir le plus cruel supplice à tous les otages qui sont entre ses mains. Mais César, par son prestige personnel et celui de son armée, grâce à sa récente victoire, grâce au respect qu'inspire le nom romain, peut empêcher qu'un plus grand nombre de Germains ne franchisse le Rhin, et protéger toute la Gaule contre les violences d'Arioviste. »

Quand Diviciacos eut achevé ce discours, tous les assistants se mirent, avec force larmes, à

implorer le secours de César. Celui-ci observa que seuls entre tous, les Séquanes ne faisaient rien de ce que faisaient les autres, mais gardaient tristement la tête baissée et les regards fixés au sol. Étonné de cette attitude, il leur en demanda la raison. Aucune réponse : les Séquanes restaient muets et toujours accablés. Il insista à plusieurs reprises, et ne put obtenir d'eux le moindre mot ; ce fut l'Héduen Diviciacos qui, reprenant la parole, lui répondit. « Le sort des Séquanes avait ceci de particulièrement pitoyable et cruel, que seuls entre tous ils n'osaient pas, même en cachette, se plaindre ni demander du secours, et, en l'absence d'Arioviste, redoutaient sa cruauté comme s'il était là, les autres peuples, en effet, avaient malgré tout la ressource de fuir, tandis qu'eux, qui avaient admis Arioviste sur leur territoire et dont toutes les villes étaient en sa

possession, ils étaient voués à toutes les atrocités.
»

Quand il eut connaissance de ces faits, César rassura les Gaulois et leur promit qu'il donnerait ses soins à cette affaire « Il avait, leur dit-il, grand espoir que par le souvenir de ses bienfaits et par son autorité il amènerait Arioviste à cesser ses violences. » Leur ayant tenu ce discours, il renvoya l'assemblée. Outre ce qu'il venait d'entendre, plusieurs motifs l'invitaient à penser qu'il devait se préoccuper de cette situation et intervenir ; le principal était qu'il voyait les Héduens, à qui le Sénat avait si souvent donné le nom de frères, soumis aux Germains, devenus leurs sujets, et qu'il savait que des otages héduens étaient au pouvoir d'Arioviste et des Séquanes cela lui paraissait, quand on songeait à la toute-puissance de Rome, une grande honte et pour la République et pour lui-même. Il se rendait compte

d'ailleurs qu'il était dangereux pour le peuple Romain que les Germains prissent peu à peu l'habitude de passer le Rhin et de venir par grandes masses dans la Gaule ; il estimait que ces hommes violents et incultes ne sauraient se retenir, après avoir occupé toute la Gaule, de passer dans la province romaine et, de là, marcher sur l'Italie, comme avaient fait avant eux les Cimbres et les Teutons : entreprise d'autant plus aisée que les Séquanes n'étaient séparés de notre province que par le Rhône ; à de pareilles éventualités il fallait, pensait-il, parer au plus tôt. Arioviste enfin était devenu si orgueilleux, si insolent, qu'il le jugeait intolérable.

Il décida donc de lui envoyer une ambassade qui lui demanderait de choisir un endroit pour une entrevue à mi-chemin des deux armées : « Il voulait traiter avec lui d'affaires d'État et qui les intéressaient au plus haut point l'un et l'autre. »

Arioviste répondit que « s'il avait eu quelque chose à demander à César, il serait allé le trouver ; si César voulait quelque chose de lui, c'était à César à le venir voir. » Il ajouta qu'il n'osait pas se rendre sans armée dans la partie de la Gaule qui était au pouvoir de César, que, d'autre part, le rassemblement d'une armée exigeait de grands approvisionnements et coûtait beaucoup de peine. Au reste, il se demandait ce qu'avaient à faire César, et d'une façon générale les Romains, dans une Gaule qui lui appartenait, qu'il avait conquise. Quand on lui rapporta cette réponse du chef germain, César lui envoya une deuxième ambassade chargée du message suivant : « Il avait reçu de lui et du peuple Romain un grand bienfait, s'étant vu décerner par le Sénat, sous le consulat de César, les titres de roi et d'ami ; puisque sa façon de témoigner à César et à Rome sa reconnaissance, c'était, quand César l'invitait à